



Flashez ce QRCode
pour accéder à notre
site internet



Coordonnateur SPS

Maintien et actualisation des compétences

Niveaux 1, 2 ou 3



Durée

35.00 Heures
5 Jours

Référence

STD-SPSAC91



Pré Requis

Etre titulaire d'une attestation de compétence
de coordonnateur SPS



Public Concerné

Coordonnateurs Sécurité Protection de la
Santé titulaires de l'attestation de
compétence.

Objectifs :

- Avoir un retour d'expériences des missions SPS réalisées.
- Recadrer la mission de SPS par rapport à la réglementation, la démarche prévention.
- Être capable d'analyser les risques dans les différentes phases d'une opération et de prendre en compte les risques ayant des incidences sur la santé.

Retrouvez le **planning 2023** sur <https://www.formation-dekra.fr/planning-des-formations-csps-2023>

Retrouvez le **planning 2024** sur <https://www.formation-dekra.fr/planning-des-formations-csps-2024>

Contenu

- Retour d'expériences
- Bilan des missions SPS
- Les nouvelles obligations de l'employeur
- Analyse des outils de la coordination
- Le champ des responsabilités
- Evolution de la réglementation
- Evaluation des acquis de la formation

Qualification Intervenant (e)(s)

Formateur CSPPS habilité suivant le dispositif OPPBTP imposé



Flashez ce QRCode
pour accéder à notre
site internet



Moyens pédagogiques

- Méthodes expositives et participatives
- Exercices

Modalités d'évaluation

Le stage d'actualisation de la formation spécifique donne lieu à une évaluation finale des stagiaires conformément à l'arrêté du 26 décembre 2012.



RS5774